

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION du 05.03.2026

QUESTION ORALE relative à la situation à la l'IFSI de la Croix Rouge du Mans

Exposé des motifs :

Ce 19 février, notre groupe a appris par voie de presse, l'arrêt des activités de formation sanitaires et sociales conduites au sein du centre de formation de la Croix-Rouge du Mans à compter de 2027 suite au désengagement financier de la Région.

Cette annonce, prise en dehors de tout cadre démocratique et de tout débat au sein du Conseil régional nous a surpris à plusieurs égards.

Tout d'abord, les documents soumis au vote à l'occasion du Conseil régional de décembre 2025 dédié au budget primitif 2026 faisait état d'un financement des centres de formation gérés par la Croix-Rouge en légère hausse pour cette année.

Ensuite, alors que 30 % des Françaises et Français vivent dans un désert médical, que la Région des Pays de Loire pâtit déjà d'un manque de formation de professionnel·les de santé, nous ne comprenons pas la décision soudaine de mettre en difficulté la continuité pédagogique de la formation de près de 400 étudiant·es.

De même, nous déplorons l'incertitude qui règne actuellement autour de la poursuite des formations des étudiant·es ainsi que sur le maintien des emplois de plus de 30 formateur·trices. Une telle décision n'étant pas sans conséquences, une anticipation de celles-ci a donc forcément dû être réalisée au préalable.

Madame la Présidente nous vous demandons donc :

- **Comment expliquez-vous l'absence d'informations et de débat au sein du Conseil régional préalablement à l'annonce du désengagement financier de la Région alors que les formations sanitaires sont une compétence régionale ?**
- **Allez-vous menez un débat démocratique au sein du Conseil régional concernant le soutien de la Région à l'IFSI de la Croix Rouge du Mans ?**
- **Quelle liberté de choix de modèle économique laissez-vous aux associations et structures de l'Economie Sociale et Solidaire que vous financez ?**
- **Pouvez-vous garantir une continuité pédagogique de l'ensemble des formations actuellement menées par les étudiant·es de la Croix Rouge ?**
- **Pouvez-vous garantir un transfert contractuel de l'ensemble des équipes pédagogiques ?**
- **Quelles seront les solutions proposées pour les auxiliaires de puériculture et les secrétaires médicales et médicosociales ?**
- **Outre la fermeture prochaine des formations conduites par la Croix Rouge au Mans, pensez-vous continuer à financer l'ensemble des formations menées par la Croix Rouge également à Saint-Jean de Monts, Laval et Rezé, même si leurs choix économiques divergent des vôtres ?**



Claire Schweitzer
Conseillère régionale du



Franck Nicolon
Conseiller régional du

